



## Communiqué de presse

# OPCO Santé : la signature d'un nouvel accord constitutif ouvre la voie à son agrément

*Paris le 5 mars 2019* – Les fédérations et les employeurs (Croix-Rouge Française, FEHAP, FHP, Nexem, Présanse, SYNERPA, Unicancer et USPO) et les organisations syndicales (CGT et CGT-FO) ont signé mardi 26 février un nouvel accord constitutif d'un Opérateur de Compétences (OPCO) Santé. Cet accord est désormais valide dans la majorité des branches professionnelles concernées. Les fédérations employeurs et représentants des salariés signataires réaffirment ainsi leur engagement en faveur d'une politique emploi-formation cohérente pour leur secteur.

En respectant la cohérence du champ professionnel couvert par l'OPCO Santé tel qu'il a été identifié dans le rapport « Bagorski-Marx », une étape clé vient d'être franchie en vue de son agrément. A terme, cet OPCO a vocation à voir son périmètre élargi notamment avec l'ensemble des professionnels de santé volontaires de la ville. L'OPCO Santé est essentiel pour répondre aux attentes des professionnels, aux transformations de leurs métiers et au nécessaire décloisonnement des parcours des personnes soignées et accompagnées.

L'OPCO Santé répond à la mise en œuvre des différents plans gouvernementaux : Stratégie de Transformation du Système de Santé, réforme « Grand Age Autonomie », plan Pauvreté. Il regroupe les acteurs majeurs des champs sanitaire, médico-social et social dans une logique de complémentarité des métiers au service du parcours des personnes soignées et accompagnées. Son périmètre actuel regroupe 1,1 million de salariés exerçant au sein de plus de 15 000 structures et 350 millions d'euros de fonds gérés.

## **Qui sommes-nous ?**

- **La Croix-Rouge française** compte plus de 60 000 bénévoles et 17 500 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France métropolitaine et dans tous les territoires ultra marins, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes.

En 2017, plus de 85 000 victimes ont été secourues et près de 130 000 citoyens ont été initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; 1 200 000 ont été accueillies et accompagnées au titre de l'action sociale ; 3 690 000 personnes ont été aidées à l'international ; 25 000 étudiants ont bénéficié d'une formation sanitaire et sociale...

La Croix-Rouge française constitue aussi le premier opérateur associatif dans le champ sanitaire, social et médico-social et compte au plan national 563 établissements et services qui rassemblent plus de 14 000 salariés.

En savoir plus : [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

- La **FEHAP**, c'est plus de 4 600 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés non lucratifs gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance) qui emploient plus de 280 000 professionnels. En savoir plus : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)
- La **Fédération de l'Hospitalisation privée (FHP)** regroupe 1.000 hôpitaux et cliniques privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. En savoir plus sur [www.fhp.fr](http://www.fhp.fr)
- **Nexem** est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle **représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services** employant plus de **300 000 professionnels** dans cinq secteurs d'activité : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem entend **faire évoluer la fonction employeur** pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

**Nexem négocie :**

- o dans le cadre de la **CCN 66**, de la **CCN 79** et des **accords CHRS** ;
- o au niveau de la **branche** sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- o au niveau **multi professionnel**, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

**Ses 4 grandes missions :**

- o moderniser le dialogue social ;

- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

Retrouvez toutes nos informations sur [www.nexem.fr](http://www.nexem.fr)

- Association à but non lucratif, **Présanse** est l'organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises : il en regroupe 240, couvrant tout le territoire national, emploient 16 000 collaborateurs dont près de 5 000 médecins du travail. <http://www.presanse.fr/>
- Le **SYNERPA** rassemble les principaux acteurs privés français des EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des Résidences Services Seniors (RSS) et des Services et Soins à Domicile soit plus de 2 500 adhérents (1 800 EHPAD, 120 RSS et 600 agences de Services et Soins à Domicile) qui emploient 120 000 salariés. En savoir plus sur <http://www.synerpa.fr/>
- **Unicancer** est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer et la seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie. Il réunit 18 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC), établissements de santé privés à but non lucratif, répartis sur 20 sites hospitaliers en France et employant plus de 20 000 salariés. En savoir plus : [www.unicancer.fr](http://www.unicancer.fr)
- **Les pharmacies d'officine** (périmètre adhérents USPO), qui comptent 30 000 salariés. Aux dernières élections URPS, **l'USPO** a obtenu 43% d'audience.

## Contact presse

### LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Christèle LAMBERT-CÔME [christele.lambert-come@croix-rouge.fr](mailto:christele.lambert-come@croix-rouge.fr) 01 44 43 12 07

### FEHAP

Nina Plantin - [nina.plantin@fehap.fr](mailto:nina.plantin@fehap.fr) 01 53 98 95 44

### FHP

Benjamin AZOGUI [benjamin.azogui@fhp.fr](mailto:benjamin.azogui@fhp.fr) 01 53 83 56 88 - 06 27 20 18 49

### NEXEM

Stéphanie PANISSIER [s.panissier@nexem.fr](mailto:s.panissier@nexem.fr) 01.55.45.33.66

### PRESANSE

Agence EPOKA : Boris CAVAGLIONE [bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr) 06 84 84 37 53

### SYNERPA

Aurélie FAURE [faure@synerpa.fr](mailto:faure@synerpa.fr) - 01 40 47 90 54 – 06 38 30 94 09

**UNICANCER**

Gwendoline MIGUEL [g-miguel@unicancer.fr](mailto:g-miguel@unicancer.fr) 01 76 64 78 00

**USPO**

Bénédicte Bertholom [bertholom@uspo-paris.fr](mailto:bertholom@uspo-paris.fr) 01 46 47 20 80